



AVIS DE RECHERCHE

J'ai trouvé dans des documents d'archives, des mentions de chapellenies (maisons de chapelains) avec des noms que je ne connais pas. C'est la raison pour laquelle je recherche tout renseignement sur la situation de la chapellenie de la Pignardière ou de la

Pignarderie (on trouve les deux orthographes) située ou non à Blaison et également la chapelle de la Goisellerie.

Sur Gohier, je trouve quelques noms de chapellenies mais je ne les situe pas non plus : La Morellerie, Les Vigneaux, St-Léger.

Si quelqu'un pouvait faire avancer mon enquête sur le chapitre, en m'apportant des renseignements, je lui en serais reconnaissante. Réponse au Sablier, 2 allée aux Prêtres. Blaison Gohier

02-41-57-28-66

FONDS DE TIROIR : L'abbé Louis Poirier

Nous avons retrouvé dans le grenier de la Fauconnerie, ancien presbytère, une photographie représentant la promotion 1889-1890 du Grand Séminaire. Quelqu'un saurait-il reconnaître l'abbé Louis Poirier sur ce cliché ?

Réponse au Sablier : 02-41-57-28-66



Par monts et par vaux

Dans les prairies en fin d'été

Voici deux plantes assez peu courantes, mais originales, rencontrées sur les terres de la commune. C'est en fin d'été qu'on peut les apercevoir : peu élevées, généralement moins de 30 centimètres, elles croissent au milieu des herbes qui cachent souvent leur floraison.



L'*Erythraea Petite Centaurée* pousse dans les prairies d'alluvions sableuses. C'est surtout la jolie couleur de ses fleurs qui retient l'attention : groupées en petits bouquets, les corolles sont formées d'un tube terminé par 5 pétales d'un rose soutenu, mêlé de mauve et de saumon. Cette plante est, dans notre région, une des rares espèces appartenant à la famille des Gentianes, lesquelles sont habituellement connues comme espèces montagnardes.

En remontant un peu sur le coteau, dans l'herbe rase d'une prairie, s'est installé le *Spiranthe d'automne*, ou *Spiranthe contourné*. Sa floraison est constituée d'une hampe où les petites corolles blanches se trouvent disposées en une ample spirale. En observant avec soin l'une des fleurs, on se rend compte qu'il s'agit d'une Orchidée qui, à la différence de ses congénères blaisonnaises croissant en avril mai sur les coteaux calcaires, a elle, une floraison en fin d'été, voire en début d'automne.

La présence de ces deux plantes ajoute à la richesse floristique locale. Un patrimoine à préserver !



J.C. S.

EN CE TEMPS LA : Les Maires de Blaison.

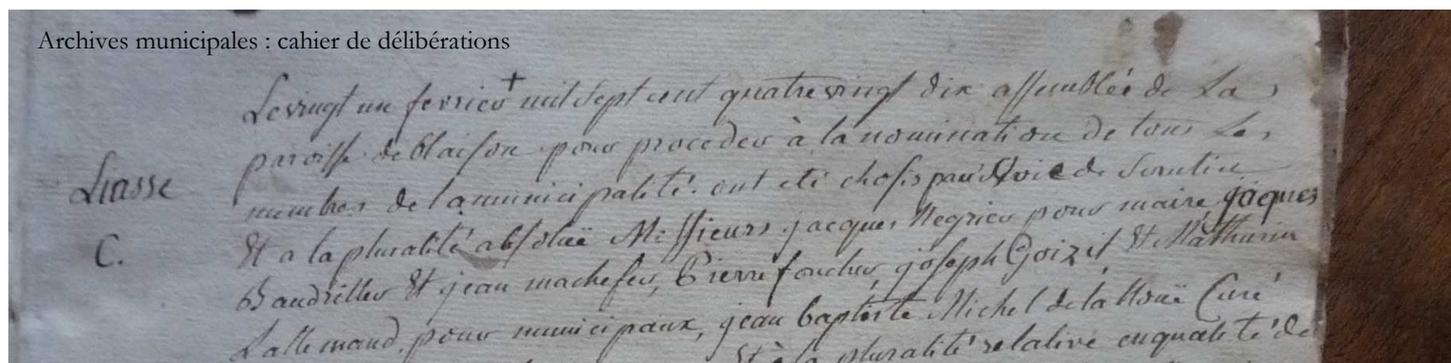
Tout d'abord un petit mot pour nos amis de Gohier. Si nos recherches n'ont porté que sur Blaison, les références historiques sont valables pour les deux communes et le Sablier promet de rechercher la liste des maires de Gohier dans un proche avenir.

Si la notion de maire existe depuis très longtemps, appelé « échevin » puis « pair », elle ne concernait que les villes. A l'origine, le maire était plus un gestionnaire chargé uniquement des comptes d'un domaine qu'un décideur responsable d'un domaine (par exemple le maire du palais).

Pour les villages comme Blaison et Gohier, le maire n'apparaît qu'à la révolution française en l'année 1790. Il était élu par les « citoyens actifs ». Ces « citoyens actifs » qui avaient, seuls, le droit de vote correspondaient aux hommes (les femmes n'obtiendront le droit de vote en France qu'en 1944) qui payaient un impôt au moins égal à l'équivalent de trois journées de travail. Cela ne représentait qu'environ 100 personnes sur une population de 1000 habitants à l'époque. De plus pour être éligible, il fallait payer un impôt au moins supérieur à dix journées de travail, ce qui limitait les possibilités à moins d'une vingtaine de personnes. Le nombre de conseillers était de six pour Blaison (maire compris) et de trois pour Gohier. Pour être certain que les propriétaires étaient bien représentés, il existait un conseil général de la commune formé du conseil municipal et de douze « notables ». La consultation de ce conseil général était obligatoire pour les affaires dites importantes.

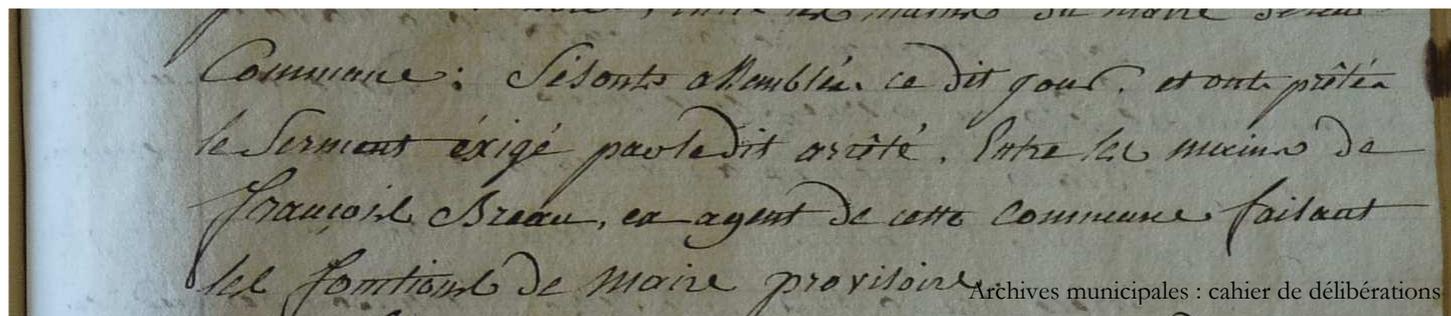
Le maire était élu pour deux ans et ne pouvait se représenter qu'une seule fois. Pour ces raisons, notre premier maire fut **Jacques Négrier**, élu le 21 février 1790, réélu de façon anticipée le 20 novembre 1791 et remplacé le 22 novembre 1795 (ce qui montre que les deux dernières années furent flexibles !).

Archives municipales : cahier de délibérations



Son successeur fut **Guillaume Tibeault**, probablement réélu également car il ne se passe plus rien jusqu'en 1799. Pendant cette période le terme de maire est remplacé par celui d'« agent communal ». La gestion est centralisée au niveau du canton, Blaison est d'ailleurs chef lieu de canton, et chaque commune élit son agent communal qui participe à la « municipalité cantonale ».

En 1799, les élections sont remises en cause et les maires sont désignés par le préfet. Les dirigeants nationaux ont pris conscience que les élections locales amenaient au pouvoir dans certaines collectivités locales des élus hostiles aux principes de la révolution. C'est ainsi que **M. Commeau** est désigné en juillet 1799, il démissionne dès les premiers mois de 1800, il est remplacé par **M. Bréau** « faisant fonction de maire ». Pendant cette période instable, le nombre de candidats ne devait pas être très important. Le 22 novembre 1800 nous retrouvons un vrai maire en titre : **M Baron**, il démissionnera le 20 septembre 1811. (D.O)



Archives municipales : cahier de délibérations

A suivre...